CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21.09.2020

ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal se réunira à la mairie de Roiffieux le :

Lundi 21 septembre 2020 à 20h00

Afin de respecter le caractère public de la réunion, tout en assurant la tenue de la réunion dans des conditions sanitaires acceptables, seules 10 personnes seront autorisées à y assister.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Adoption des comptes rendus des séances de conseil municipal des 06.07.20, 10.07.20 et 03.08.20

1. Mise à jour de la composition des commissions municipales

2a. Autorisation de suppression de documents du fond de la bibliothèque municipale Le Petit Prince

2b. Convention entre la Commune de Roiffieux et la société RecycLivre relative à la cession de livres

3. Choix d'un prestataire pour la construction de murs sur Le Grand Chemin

4. Autorisation de signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la route de la Chomotte (depuis l'aire de camping-car au carrefour de Brogieux)

5. Convention de mise à disposition et d'utilisation de la balayeuse et du camion benne type Maxity entre Annonay Rhône Agglo et la Commune de Roiffieux

6. Convention relative à la mise à disposition, la création, l'aménagement et l'entretien d'une aire de services pour camping-cars entre Annonay Rhône Agglo et la Commune de Roiffieux

7. Modification du règlement intérieur de l'accueil périscolaire

Points divers d'information

Communication des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

A Roiffieux, le 15 septembre 2020
Le Maire : C. DELORD